

Compilation des QCM, Romain

Préface	2
2016	3
Juin (6)	3
Cas I.	3
QCM :	4
Août (5.75)	7
Cas I	7
QCM :	7
2017	8
Juin (6)	8
Cas I.	8
QCM :	9
Août (5.5)	12
Cas I.	12
QCM :	13
2018	17
Juin (6)	17
Cas I.	17
QCM :	18
Août (6)	22
Cas I.	22
QCM :	23

Préface

Ce document est uniquement destiné à la préparation du QCM à l'examen en Romain.

C'est pour cela que j'ai décidé de ne pas mettre les réponses des QCM.

D'une part, parce que, je trouve que c'est mieux pour s'entraîner de ne pas voir directement la réponse et de seulement la voir une fois qu'on a fini le QCM en entier (fiez-vous aux QCM des anciens examens qui sont sur le site de l'AED). D'autre part, car vous le verrez en feuilletant cette compilation qu'il y a une certaine divergence des réponses à certaines questions. Plus particulièrement aux "*questions de quelles sont les sources formelles en droit romain / Le Corpus Iuris Civilis se composait de : ...*".

En effet, comme vous je n'ai jamais réellement posé la question aux assistants à ce sujet car honnêtement FLEMME.

Mais aussi car le système de points en Romain est assez bizarre (des années on peut avoir 6 en ayant seulement 35.5 points, mais après des fois 45,5 points = 6 🙄) du coup on ne sait pas vraiment à quel point la personne a réussi son QCM. C'est un mystère à élucider.

C'est pour cela que je vous laisse la tâche de perpétuer cette compilation ;)

Bonnes révisions !

2016

Juin (6)

Cas I.

Un doux soir PETRUS découvre sur sa véranda un essaim d'abeilles qui s'est échappé de la ruche du voisin AAUGUSTUS. Il engage immédiatement SEPULCRUS pour un montant forfaitaire, afin qu'il le débarrasse des insectes. SEPULCRUS, apiculteur pourtant expérimenté, s'y prend maladroitement et laisse les abeilles s'échapper. Ces dernières se fixent sur la terrasse de la voisine VENUS, une mannequin très en vue, qui est en train de boire un apéritif. Excitées par le remue-ménage de SEPULCRUS, elles attaquent VENUS et la piquent méchamment et à tel point, qu'elle doit se faire soigner par un médecin. Par ailleurs, elle devra renoncer pendant quelques semaines à tous les défilés de mode pour lesquels elle a déjà signé des contrats.

Pendant la durée de sa maladie, elle reste à la maison et se fait soigner par son esclave ARESCUSA.

1) Quelle est la relation juridique liant PETRUS et SEPULCRUS?

- a) Un contrat de mandat
- b) Un contrat de travail
- c) Un contrat d'entreprise
- d) Un contrat innommé

2) Quelle est l'obligation caractéristique de SEPULCRUS?

- a) Une obligation de moyen
- b) Une obligation de résultat
- c) Une obligation de mettre à disposition son temps
- d) Aucune obligation caractéristique

3) Qui est responsable à l'égard de VENUS ?

- a) PETRUS
- b) AUGUSTUS
- c) SEPULCRUS
- d) Aucun des trois

4) Quelles sont les prétentions que VENUS peut faire valoir ?

- a) Le salaire d'ARESCUSA
- b) Le tort moral de ne pas avoir pu sortir de chez elle

- c) La souffrance d'avoir été moins belle pendant quelques semaines
- d) Le manque à gagner

5) Quelles sont les prétentions que VENUS peut faire valoir ?

- a) Les frais pour soins médicaux
- b) Une indemnisation pour le stress subi
- c) La perte de temps pendant sa maladie
- d) Aucune prétention

QCM :

1) A propos de la procédure formulaire romaine :

- a) Elle était l'œuvre des pontifes.
- b) La formule écrite indiquait au préteur la ligne directrice qu'il doit suivre.
- c) La formule était rédigée par le préteur et adressée au juge.
- d) Elle était ouverte tant aux citoyens romains qu'aux étrangers.

2) Le Corpus iuris civilis de Justinien se compose :

- a) Des Institutiones de Justinien.
- b) Du Codex Theodosianus.
- c) Du Codex Iustinianus.
- d) Des Institutiones de Gaius.

3) Sont une source formelle de droit romain :

- a) Les lois (leges).
- b) Les édits des magistrats.
- c) Les réponses des jurisconsultes (responsa).
- d) Les constitutions impériales.

4) Le fondement du droit civil et universel :

- a) Le droit des gens (ius gentium) était le droit propre à la cité.
- b) Le droit civil (ius civile) découlait exclusivement de la raison naturelle (ratio naturalis).
- c) Le droit des gens (ius gentium) était un droit applicable tant au citoyen romain qu'à l'étranger.
- d) Les normes de droit des gens et de droit civil s'excluaient mutuellement.

5) Les effets du mariage en droit romain :

- a) Dans l'ancien régime familial romain, la femme qui se mariait cum manu perdait les liens agnatiques avec sa famille d'origine.
- b) Dans un mariage cum manu, la femme était réduite au statut juridique de fille de famille.

- c) Dans le mariage sine manu, les biens des époux étaient mélangés.
- d) L'apport de la dot au patrimoine du mari avait notamment pour but d'alléger des charges provenant de l'entretien de la femme et des enfants communs.

6) Etait une condition à la conclusion du mariage en droit romain :

- a) Une union conjugale polygame.
- b) La capacité de discernement.
- c) Le consentement du pater familias, dans certains cas.
- d) L'affectio maritalis, soit la volonté passagère de vivre comme mari et femme.

7) (A propos de la capacité civile?)

- a) Dans la Rome agraire, les esclaves avaient la capacité d'ester en justice.
- b) L'esclave était considéré comme une res nec mancipi.
- c) Le maître était responsable pour les dettes contractées par l'esclave, à concurrence du tiers du peculium.
- d) L'esclave était un alieni iuris.

8) Les choses (res) en droit romain :

- a) L'argent était une chose fongible.
- b) Une amphore produite en série était une chose non fongible.
- c) Un troupeau de moutons était une chose simple.
- d) L'argent était une chose consomptible.

9) Quant aux modes d'acquisition originaire de la propriété:

- a) Les biens immobiliers abandonnés ne pouvaient être acquis que par usucapion.
- b) Le fermier-locataire n'avait pas le droit d'acquérir les fruits de la chose frugifère dont il s'occupait.
- c) Quand de fortes pluies déplaçaient un bloc de terre d'un fonds à un autre, il y avait alluvion.
- d) En cas de spécification, selon Sabin, la propriété de la chose nouvelle revenait au spécificateur.

10) Les servitudes :

- a) La création d'une servitude prédiale dépend de la seule utilité.
- b) Une servitude prédiale sur un fonds italique est une res mancipi.
- c) Sous Justinien, un citoyen romain peut acquérir une servitude par usucapion
- d) Elles s'éteignent notamment par le non-usage du droit pendant un an.

11) L'usufruit :

- a) Etait incessible à autrui, mais transmissible aux héritiers.

- b) L'usufruitier ne pouvait louer son usufruit à autrui.
- c) Pouvait porter sur un bien meuble ou immeuble.
- d) L'usufruitier devenait propriétaire des fruits par séparation.

12) La stipulation :

- a) En principe, on ne pouvait promettre le fait d'autrui, ni stipuler en faveur d'un tiers.
- b) Pour être valable, elle devait porter sur un objet déterminé ou déterminable, possible et licite.
- c) Son caractère illicite pouvait résulter de la violation d'une norme juridique.
- d) L'adstipulatio permettait de créer un rapport de solidarité exclusivement passive.

13) Les contrats de louage (locatio-conductio) :

- a) Dans le contrat de travail (locatio operarum), le locator était l'employeur.
- b) Les obligations du bailleur (contrat de bail) étaient sanctionnées par l'actio conducti
- c) En matière de bail, le régime des risques était plutôt gouverné par des règles d'équité.
- d) Les caractéristiques du contrat de travail romain se retrouvent dans le Code des obligations suisse.

14) A propos du contrat de société

- a) Etait un contrat synallagmatique parfait.
- b) Il se fondait sur la volonté durable de chaque associé de créer la société (affectio societatis).
- c) L'apport de chaque associé devait être de valeur égale.
- d) L'actio pro socio menait en principe à la dissolution automatique de la société.

15) L'extinction de l'obligation contractuelle :

- a) La solutio était la manière la plus rare d'éteindre une obligation
- b) Le créancier qui recevait un aliud de la part de son débiteur, était obligé de l'accepter.
- c) Il y avait confusion lorsque le créancier et le débiteur étaient la même personne.
- d) La novation avait pour effet de substituer la nouvelle obligation à l'ancienne.

16) Condition et terme :

- a) Une condition casuelle faisait dépendre la réalisation de l'événement de la volonté d'une des parties.
- b) Le terme était un événement futur incertain.
- c) L'avènement du terme rendait la prestation exigible.
- d) Avec l'avènement de la condition, la prestation était exigible.

Août (5.75)

Cas I

PETRUS remet sa voiture à OCTAVUS et lui demande de la garder sous clé dans son garage. Après une longue lutte avec lui même OCTAVUS, grand amateur de voitures, fait un petit tour avec ce magnifique engin et le remet ensuite à sa place. Souhaitant causer du tort à PETRUS, il renonce à fermer le garage et en informe des voleurs qui rôdent souvent dans le quartier. Pendant la nuit STICHUS, qui ignore tout de cette histoire et est esclave de SEVERUS prend la voiture, fait également un et cause, dans un accident, des dommages considérables à la maison de PETRUS.

1) Quel est le rapport juridique entre PETRUS et OCTAVUS ?

- a) Un contrat de bail
- b) Un contrat de dépôt
- c) Un contrat de commodat
- d) Aucun contrat

2) OCTAVUS répond à l'égard de PETRUS :

- a) Pour faute légère
- b) Pour custodia
- c) Pour dol
- d) Il ne répond de rien

3) SEVERUS répond de l'acte de STICHUS à l'égard de :

- a) Petrus seulement
- b) Octavus seulement
- c) Petrus et Octavus
- d) Ne répond de rien

4) STICHUS répond juridiquement de son acte à l'égard de

- a) Petrus
- b) Octavus
- c) Severus
- d) Ne répond de rien

QCM :

Incomplet sur l'AED (il manque les questions 1-6, et honnêtement très chiant à faire 😓)

2017

Juin (6)

Cas I.

AMOROSUS, qui porte la belle FLAVIA dans son cœur, veut lui faire une surprise pour son anniversaire.

Il décide de préparer un grand gâteau avec vingt bougies, mais n'a rien à la maison. Il demande à la voisine douze œufs et un kilo de farine blanche. Il promet à la voisine de lui rendre le lendemain des œufs et de la farine de même quantité et qualité.

1) De quel type de contrat s'agit-il ?

- a) Contrat de location (locatio-conductio)
- b) Contrat de prêt à usage (commodatum)
- c) Contrat de fiducie (fiducia)
- d) Contrat de gage (pignus)

2) Par rapport aux œufs et à la farine AMOROSUS sera :

- a) Possesseur
- b) Propriétaire
- c) Détenteur
- d) Sans droit réel

3) N'ayant pas de nappe blanche, AMOROSUS va chez l'épicier du coin, qui lui met gratuitement à disposition une nappe. AMOROSUS s'engage à la lui rendre après la fête.

De quel type de contrat s'agit-il ?

- a) Contrat de location (locatio-conductio)
- b) Contrat de prêt à usage (commodatum)
- c) Contrat de fiducie (fiducia)
- d) Contrat de gage (pignus)

4) Par rapport à la nappe, AMOROSUS sera :

- a) Possesseur
- b) Propriétaire
- c) Détenteur
- d) Sans droit réel

5) Pendant la fête, le convive BIBI s'enivre et déchire la nappe.

- a) L'épicier peut demander à BIBI de lui payer le prix de la nappe
- b) AMOROSUS n'a pas d'obligation envers l'épicier
- c) L'épicier peut demander à AMOROSUS de lui payer le prix de la nappe
- d) BIBI ne doit rien, parce qu'il a agi en état d'ivresse

QCM :

1) Le Corpus iuris civilis de Justinien se compose :

- a) Du Codex Iustinianus.
- b) Des Novellae.
- c) Des Digesta.
- d) Du Codex Theodosianus.

2) Les Douze Tables :

- a) Ont été promulguées à la fin de la République romaine.
- b) Sont les toutes premières lois écrites que les Romains appliquèrent.
- c) Avaient pour but d'assurer une certaine publicité des normes juridiques en vigueur.
- d) Régissent uniquement les délits contre la personne.

3) En droit romain, la dissolution du mariage :

- a) Est juridiquement prohibée.
- b) Nécessite obligatoirement l'accord d'un magistrat.
- c) Nécessite obligatoirement l'accord du pater familias.
- d) Intervient en cas de cessation de la vie commune.

4) Sont une source dite formelle du droit romain :

- a) Les lois.
- b) Les constitutions impériales.
- c) Les réponses des jurisconsultes (responsa)
- d) L'Edit perpétuel du préteur.

5) A propos de la capacité civile :

- a) Le droit romain connaît l'institution de la déclaration d'absence
- b) En droit romain, comme en droit suisse, l'enfant qui n'est pas encore né (nasciturus) ne peut déjà être provisoirement sujet de droit.
- c) L'esclave a le statut de sui iuris.
- d) Les enfants de la famille ne sont plus soumis à la puissance de leur père dès leur émancipation.

6) Est possesseur en droit romain :

- a) Celui qui trouve un porte-monnaie qu'il veut remettre à son propriétaire.
- b) Celui dans la poche duquel on met un objet sans qu'il ne s'en aperçoive.
- c) Celui qui oublie de restituer l'objet trouvé.
- d) Celui qui, étant locataire, sous-loue une chambre à un tiers.

7) A propos des « choses » en droit romain (res, corpus) :

- a) Les choses de droit divin comprennent les choses religieuses uniquement.
- b) Le raisin, l'huile et l'argent sont des choses consommables, mais pas fongibles.
- c) Le transfert de la chose accessoire entraîne nécessairement celui de la chose principale.
- d) Un troupeau de moutons est une chose simple.

8) Concernant les servitudes en droit romain :

- a) Les servitudes ne consistaient jamais en un devoir de faire quelque chose.
- b) Quant à une même servitude, un fonds pouvait être à la fois servant et dominant.
- c) Il était possible de constituer une servitude sur une servitude.
- d) Pour constituer une servitude, il fallait uniquement une condition de durée.

9) A propos de l'usufruit :

- a) L'usufruitier était propriétaire de la chose grevée d'usufruit.
- b) L'usufruitier pouvait louer l'objet grevé d'usufruit à autrui.
- c) L'usufruit était transmissible aux héritiers de l'usufruitier.
- d) L'usufruitier pouvait vendre l'exercice du droit à un tiers.

10) La spécification (specificatio) :

- a) La spécification était un moyen d'acquisition de la possession exclusivement.
- b) Le spécificateur de mauvaise foi était assimilé à un voleur.
- c) Après la specificatio, le propriétaire de la matière n'avait plus aucune action.
- d) Elle a alimenté de vives controverses doctrinales relatives à la détention.

11) S'agissant du contrat de société :

- a) Le contrat de société était nécessairement un contrat synallagmatique parfait.
- b) Tout associé devait fournir un apport consistant exclusivement en nature.
- c) Il était obligatoire que dettes et bénéfices soient répartis inégalement entre associés.
- d) L'exclusion d'un associé n'engendrait pas nécessairement la dissolution de la société.

12) A propos des contrats re :

- a) Le contrat de prêt à consommation (mutuum) impliquait que la propriété n'était pas transférée à l'emprunteur.

- b) Le contrat de prêt à usage (commodatum) impliquait le transfert de propriété de la chose prêtée à l'emprunteur.
- c) Le contrat de prêt à consommation faisait bénéficier le prêteur de l'action en revendication à l'issue du contrat.
- d) Le contrat réel était constitué par la remise effective de la chose.

13) Le contrat de mandat (mandatum) :

- a) Ce contrat était qualifié de bilatéral parfait.
- b) Seul le mandant était au bénéfice d'une action du mandat au sens strict (actio mandati directa).
- c) Le mandat était par principe valable s'il n'était pas gratuit, sauf disposition contraire des parties.
- d) Lors de la conclusion d'un contrat avec un tiers pour le compte du mandant, seul le mandataire est directement engagé.

14) S'agissant des délits :

- a) L'action pour vol permettait de réclamer une peine pécuniaire à concurrence du simple du prix de la chose volée.
- b) Par définition, le voleur utilise la violence contre la victime pour arriver à ses fins.
- c) Pour récupérer la chose volée, son légitime propriétaire pouvait tenter notamment l'actio furti.
- d) Une injure relevait cumulativement d'une atteinte à la dignité et à la réputation du lésé.

15) L'enrichissement illégitime en droit romain :

- a) L'action personnelle à intenter pour faire valoir l'enrichissement était en général la condictio.
- b) Cette action était subsidiaire aux autres actions ordinaires.
- c) L'action en répétition de l'indu (condictio indebiti) était un cas d'enrichissement illégitime.
- d) Celui qui recevait sciemment un indu commettait un vol (furtum).

16) La responsabilité aquilienne :

- a) La notion d'illicéité n'était pas définie dans la lex Aquilia.
- b) La faute exigeait du juge qu'il vérifie si la personne aurait dû agir autrement.
- c) Elle réglait la réparation du dommage infligé aux biens d'autrui.
- d) Elle était à l'origine une responsabilité pour faute.

Août (5.5)

Cas I.

AMOROSUS, qui porte la belle FLAVIA dans son cœur, veut lui faire une surprise pour son anniversaire. Il décide de préparer un grand gâteau avec vingt bougies et d'inviter quelques amis communs pour une fête.

1) N'ayant pas d'argent pour offrir une petite bague à FLAVIA, AMOROSUS va chez son ami CRESUÉ, qui lui remet une somme de 100 sesterces avec l'obligation, pour AMOROSUS, de rembourser la somme à la fin du mois avec 5% d'intérêts.

De quel type de contrat s'agit-il ?

- a) Contrat de prêt à consommation (mutuum)
- b) Contrat de prêt à usage (commodatum)
- c) Stipulation
- d) Contrat réel

2) AMOROSUS n'a pas assez de place chez lui pour accueillir les invités. Il décide d'entreposer chez son voisin MAXIMILIANUS et pour la durée de la fête, une grande armoire, qui se trouve à l'entrée de son appartement.

De quel type de contrat s'agit-il ?

- a) Contrat de prêt à consommation (commodatum)
- b) Contrat de dépôt (depositum)
- c) Contrat de location (/locatio-conductio)
- d) Aucun contrat

3) Par rapport à l'armoire MAXIMILIANUS sera :

- a) Possesseur
- b) Propriétaire
- c) Détenteur
- d) Sans droit réel

4) Pour faciliter la venue de FLAVIA, AMOROSUS lui promet de venir la chercher chez elle. Etant pris par les préparatifs, il n'a pas le temps d'y aller lui-même. Il demande à PETRUS un porteur professionnel, de se charger du transport pour une rémunération forfaitaire de 5 sesterces.

De quel type de contrat s'agit-il ?

- a) Contrat de mandat
- b) Contrat de location

- c) Contrat d'entreprise
- d) Contrat de société

5) AMOROSUS vivant seul, il ne pourra pas accueillir les invités sans aide de l'extérieur. Il fait appel à TEQUILUS un barman, et lui demande de venir l'aider, contre rémunération, de 18h à 4h du matin.

De quel type de contrat s'agit-il ?

- a) Contrat de mandat
- b) Contrat de location
- c) Contrat d'entreprise
- d) Contrat de travail

6) AMOROSUS s'engage à mettre à la disposition de TEQUILUS pour la durée de la soirée une livrée (uniforme).

Pendant la durée de la soirée et par rapport à la livrée, TEQUILUS sera :

- a) Possesseur
- b) Propriétaire
- c) Détenteur
- d) Sans droit réel

QCM :

1) Le Corpus Iuris Civilis se composait :

- a) Du Codex Gregorianus.
- b) Des Institutes de Gaius.
- c) Des Novellae de Justinien.
- d) Des Digesta de Modestinus.

2) Le fondement du droit civil et universel :

- a) Le droit civil (ius civile) découle exclusivement de la raison naturelle (ratio naturalis).
- b) Le droit des gens (ius gentium) est le droit propre à la cité.
- c) Le droit des gens n'était applicable qu'aux étrangers.
- d) La coutume remplaçait en principe les règles de droit civil.

3) Les édits des préteurs :

- a) Les édits des préteurs étaient influencés par les démêlés politiques.
- b) Les édits des préteurs étaient une charte de juridiction établissant une liste d'actions que le préteur pouvait accorder aux justiciables.
- c) L'Edit perpétuel du préteur était l'édit le plus déterminant en matière de droit public.

d) Les édits des prêteurs étaient transmis d'un prêteur à l'autre, le successeur devant les reproduire intégralement sans modification possible.

4) A propos de la famille romaine :

- a) La gens était une famille dominée par le principe patriarcal.
- b) La famille agnatique se constituait uniquement par les liens du sang.
- c) Sur le plan purement juridique, la mater familias était l'égal du pater familias.
- d) Seul le pater familias était autorisé à approuver le mariage de ses enfants.

5) A propos du mariage :

- a) La capacité de discernement des futurs époux était une des conditions de validité du mariage.
- b) La polygamie était le principe, la monogamie l'exception.
- c) Était généralement précédé de fiançailles, lors desquelles le fiancé remettait un anneau à la fiancée...
- d) Dans le mariage sine manu, les biens des époux étaient mélangés.

6) L'esclave :

- a) Les fruits de son pécule lui appartenaient.
- b) Il avait la pleine capacité pour conclure un mariage.
- c) L'esclave était considéré comme une res nec mancipi.
- d) Il était juridiquement capable de voler son propre maître.

7) A propos des « choses » (res, corpus) :

- a) Le transfert de la chose principale entraînait toujours celui de la chose accessoire.
- b) Le transfert de possession d'une res nec mancipi nécessitait la procédure de mancipatio ou d'in iure cessio.
- c) Le vin, le raisin et l'argent étaient des choses consommables et fongibles à la fois.
- d) Une sculpture produite en série constituait une chose non fongible.

8) L'usucapion (usucapio) :

- a) L'usucapion ne pouvait avoir pour objet une chose volée.
- b) Étaient exclues d'usucapion uniquement les choses publiques (res publicae).
- c) La durée d'usucapion était la même pour les biens meubles et immeubles.
- d) L'élément objectif de la bonne foi résidait dans la conviction de ne violer le droit de personne.

9) Les servitudes :

- a) Une servitude prédiale s'éteignait, de manière informelle, par le non-usage du droit pendant un an.

- b) Il n'était pas permis en droit romain de constituer une servitude sur une servitude.
- c) La création d'une servitude prédielle pour soi-même et sur son propre fonds n'était pas prohibée.
- d) Une servitude était toujours liée au fonds servant auquel elle était utile.

10) La possession :

- a) La copossession était admise par principe en droit romain comme en droit suisse. -
- b) Le créancier gagiste avait la capacité de défendre sa maîtrise de fait par les interdits possessoires.
- c) Le détenteur, tout comme le possesseur, pouvait défendre sa maîtrise effective brisée grâce aux interdits possessoires au sens strict.
- d) La possession était maintenue animo solo sur un pâturage rendu inaccessible du fait de l'hiver.

11) L'usufruit:

- a) Il était incessible à autrui, mais transmissible aux héritiers.
- b) L'usufruitier devenait propriétaire des fruits par perception, tout comme le possesseur de bonne foi.
- c) L'usufruit était une servitude prédielle.
- d) L'usufruitier était simple détenteur de la chose grevée d'usufruit.

12) La source d'obligation :

- a) On comptait parmi les contrats réels (re contrahere) notamment le contrat de gage et de commodat.
- b) La stipulation était un contrat écrit (litteris), et non un contrat oral (varbis).
- c) Le gage était un contrat strict et bilatéral.
- d) L'enrichissement illégitime était considéré sous Justinien comme un quasi-contrat (obligatio quasi ex contractu)

13) Condition et terme :

- a) Une stipulation était conditionnelle s'il était certain que l'événement futur allait se produire.
- b) L'on parlait de condition casuelle si la réalisation de la condition dépendait de la volonté d'une des parties.
- c) Si la réalisation de la condition était impossible dès sa stipulation, cette dernière était nulle.
- d) Le débiteur pouvait s'exécuter avant le terme, s'il le souhaitait.

14) Le contrat de vente (emptio-venditio) :

- a) Le vendeur pouvait vendre la chose d'autrui.
- b) Le vendeur devait procurer à l'acheteur la propriété uniquement.

- c) L'achat d'un espoir (emptio spei) était admis en droit romain.
- d) Le contrat de vente était un contrat unilatéral parfait.

15) La fiducie (fiducia) :

- a) Était un acte juridique atypique conduisant au transfert de la propriété d'un bien.
- b) Donnait lieu à la constitution d'une sûreté réelle si elle était menée entre amis.
- c) Était considérée comme un prêt de longue durée si elle était menée avec un créancier.
- d) Pouvait prévoir un pacte entre fiduciaire et fiduciaire relatif à la rétrocession du bien.

16) La gestion d'affaires sans mandat (negotiorum gestio) :

- a) Elle nécessitait un acte d'autorisation du maître, afin que le gérant exécute une tâche.
- b) Il était important que le gérant obtienne une ratification de la part du maître.
- c) L'intervention du gérant devait être utile au maître.
- d) Le gérant ne répondait pas de son dol.

2018

Juin (6)

Cas I.

1. VINUS occupe un appartement dans un immeuble de Rome. Pour pouvoir y habiter, il paye mensuellement 100 sesterces au propriétaire de l'immeuble, MARCUS.

Qualifiez le contrat :

- a) contrat de vente (emptio/venditio)
- b) contrat de prêt à usage (commodatum)
- c) contrat de dépôt (depositum)
- d) contrat de travail (locatio/conductio operarum)

2. MARCUS demande à MARTINUS de remplacer contre paiement forfaitaire la tuyauterie d'eaux fraîches et usées ; MARCUS fournit les matériaux.

Qualifiez le contrat :

- a) contrat de vente (emptio/venditio)
- b) contrat de prêt à usage (commodatum)
- c) contrat innommé
- d) contrat de travail (locatio/conductio operarum)

3. Parallèlement, MARCUS demande à MARTINUS de fabriquer un char en utilisant les matériaux de MARTINUS.

Qualifiez le contrat :

- a) contrat de mandat (mandatum)
- b) contrat de prêt à usage (commodatum)
- c) selon le courant doctrinal suivi, soit un contrat mixte, soit un contrat de vente
- d) contrat de dépôt (depositum)

4. Si MARTINUS a utilisé ses propres matériaux pour remplacer la tuyauterie, lorsque les tuyaux sont installés :

- a) MARTINUS reste propriétaire des matériaux jusqu'au paiement par MARCUS.
- b) MARCUS devient propriétaire des matériaux dès leur installation durable.
- c) MARCUS et MARTINUS ont la propriété commune des matériaux.
- d) VINUS devient propriétaire des matériaux.

5. Les esclaves de MARTINUS commettent une faute et endommagent l'immeuble de MARCUS.

- a) Les esclaves de MARTINUS doivent des dommages-intérêts à MARCUS.
- b) VINUS qui bénéficiera des travaux doit des dommages-intérêts à MARCUS.
- c) MARTINUS doit des dommages-intérêts à MARCUS.
- d) MARCUS n'a aucun droit à des dommages-intérêts.

6. MARCUS fournit à MARTINUS du plomb pour fabriquer des joints qui rendent les conduites étanches ; MARTINUS en fabrique plus que nécessaire pour les travaux à effectuer.

Qui en est propriétaire ?

- a) MARCUS
- b) MARTINUS
- c) MARCUS et MARTINUS
- d) MARCUS ou MARTINUS, selon l'école doctrinale à laquelle on se rallie

QCM :

1) Le Corpus iuris civilis de Justinien se compose :

- a) Du Codex Iustinianus.
- b) Des Novellae.
- c) Des Institutes de Gaius.
- d) Du Codex Hermogenianus.

2) L'Edit perpétuel du préteur :

- a) Était une charte de juridiction établissant une liste d'actions que le préteur pouvait accorder aux justiciables.
- b) Était influencé par les démêlés politiques.
- c) Était l'édit le plus déterminant en matière de droit public.
- d) Était transmis d'un préteur à l'autre, le successeur devant reproduire intégralement l'Edit sans modification possible.

3) A propos de la procédure formulaire romaine :

- a) Elle était l'œuvre des pontifes.
- b) La formule écrite indique au préteur la ligne directrice qu'il doit suivre.
- c) La formule était rédigée par le préteur et adressée au juge.
- d) Elle était ouverte tant aux citoyens romains qu'aux étrangers.

4) A propos de la famille romaine :

- a) La *gens* était une famille dominée par le principe patriarcal.
- b) La famille agnatique ne se constituait pas uniquement par les liens du sang.
- c) Dans le mariage cum manu, tous les apports de la nouvelle femme tombaient dans le patrimoine familial.
- d) La bigamie était juridiquement tolérée.

5) À propos de la capacité civile :

- a) En droit romain, comme en droit suisse, l'enfant qui n'est pas encore né (*nasciturus*) ne peut déjà être provisoirement sujet de droit.
- b) Les enfants de la famille sont encore soumis à la puissance de leur père dès leur émancipation pour les actes délictuels seulement.
- c) L'esclave a le statut de *sui iuris*.
- d) Le droit romain ne connaît pas l'institution de la déclaration d'absence.

6) S'agissant de la *patria potestas* :

- a) Elle est définie comme « la puissance paternelle et maternelle sur les enfants ».
- b) Elle repose sur la descendance naturelle et illégitime de l'enfant envers son père.
- c) Les actes juridiques d'un *alieni iuris* nécessitent l'autorisation du *pater familias*.
- d) Le *pater familias* décidait seul des punitions les plus graves envers ses enfants.

7) Les choses (res) en droit romain :

- a) L'argent est une chose fongible.
- b) Une œuvre d'art produite en série est une chose non fongible.
- c) Un troupeau de moutons est une chose simple.
- d) L'argent est une chose consommable.

8) Les servitudes prédiales :

- a) La création d'une servitude prédiale pour soi-même et sur son propre fonds est prohibée.
- b) Une servitude prédiale s'éteint, de manière informelle, par le non-usage du droit pendant deux ans.
- c) Il est permis en droit romain de constituer une servitude sur une servitude.
- d) Une servitude prédiale est toujours liée au fonds dominant auquel elle est utile.

9) L'usufruit :

- a) Est incessible à autrui, mais transmissible aux héritiers.
- b) L'usufruitier ne peut louer son usufruit à autrui.
- c) Peut porter sur un bien meuble ou immeuble.
- d) L'usufruitier devient propriétaire des fruits par séparation.

10) Quant aux conditions de l'usucapion :

- a) L'usucapion ne s'appliquait que si la chose était volée.
- b) Le possesseur devait posséder au nom d'autrui.
- c) La bonne foi était exigée pendant toute la durée d'usucapion.
- d) L'usucapion s'interrompait à la première sommation de celui qui se prétendait réel possesseur.

11) Les contrats stricts et unilatéraux :

- a) Le contrat de prêt à usage (*commodatum*) implique que le prêteur transmette à l'emprunteur la propriété de la chose.
- b) Le contrat de prêt à consommation (*mutuum*) implique que le prêteur remette la détention de la chose à l'emprunteur.
- c) Le contrat de gage (*pignus*) ne pouvait porter que sur un immeuble.
- d) Le contrat de fiducie (*fiducia*) implique que le fiduciaire transfère la propriété du bien au fiduciaire.

12) Le contrat de mandat (mandatum) :

- a) Le mandat est par principe valable s'il n'est pas gratuit, sauf disposition contraire des parties.
- b) Seul le mandataire est doté d'une action du mandat au sens strict (*actio mandati directa*).
- c) Est un contrat bilatéral parfait.
- d) Dans la conclusion d'un contrat avec un tiers pour le compte du mandant, seul le mandataire est directement engagé.

13) L'extinction de l'obligation contractuelle :

- a) La dation en paiement ne nécessite pas l'accord préalable du créancier.
- b) En principe, par confusion du débiteur et du créancier, la dette s'éteint.
- c) Pour qu'une compensation puisse s'opérer, deux personnes doivent être réciproquement débiteurs et créanciers.
- d) Par l'effet de la novation, l'obligation initiale n'est pas anéantie.

14) Le contrat de société :

- a) Est toujours un contrat synallagmatique parfait.
- b) Il se fonde sur la volonté passagère de chaque associé de créer la société (*affectio societatis*).
- c) L'apport de chaque associé devait être de valeur égale.
- d) L'*actio pro socio* menait en principe à la dissolution automatique de la société.

15) La custodia :

- a) Désigne une obligation de garde, subsidiaire et attachée à une obligation principale.
- b) En droit classique, l'obligation de custodia survient uniquement en cas de contrat de bail.
- c) Le vendeur, détenant encore la chose vendue, est obligé de veiller sur elle et de prendre les mesures nécessaires à sa conservation.
- d) La responsabilité pour custodia du gardien est engagée seulement en cas de force majeure.

16) L'enrichissement illégitime en droit romain :

- a) L'action personnelle à intenter pour faire valoir l'enrichissement était en général la *condictio*.
- b) Cette action était subsidiaire aux autres actions ordinaires.
- c) L'action en répétition de l'indu (*condictio indebiti*) était un cas d'enrichissement illégitime.
- d) Celui qui recevait sciemment un indu commettait un vol (*furtum*).

Août (6)

Cas I.

A la demande insistante de son époux, Mme COMEDA décide de refaire sa cuisine. Elle prend contact avec COQUUS, fabricant de cuisines, et lui demande d'installer dans sa maison son modèle Supercuit que COQUUS leur a vivement recommandé. Ne disposant pas de fonds, les COMEDA approchent leur ami PETRUS. Avec l'accord des COMEDA, PETRUS demande au banquier RUMEX de mettre à leur disposition la somme nécessaire et lui remet une sculpture à titre de garantie. Avant que l'installation ne soit terminée et acceptée par les COMEDA, la cuisine brûle entièrement.

1. Quel est le rapport juridique entre les COMEDA et COQUUS :

- a) contrat de travail (locatio operarum)
- b) contrat d'entreprise (locatio operis)
- c) contrat de mandat (mandatum)
- d) contrat de fiducie (fiducia)

2. Quel est le rapport juridique entre les COMEDA et RUMEX:

- a) contrat de fiducie (fiducia)
- b) contrat de dépôt (depositum)
- c) contrat de prêt à usage (commodatum)
- d) contrat de gage (pignus)

3. Quel est le rapport juridique entre les COMEDA et PETRUS :

- a) contrat de fiducie (fiducia)
- b) contrat de dépôt (depositum)
- c) contrat de prêt à usage (commodatum)
- d) contrat de gage (pignus)

4. Quel est le rapport juridique entre RUMEX et PETRUS :

- a) contrat de fiducie (fiducia)
- b) contrat de dépôt (depositum)
- c) contrat de prêt à usage (commodatum)
- d) contrat de gage (pignus)

5. Qui est propriétaire de La cuisine déjà installée ?

- a) COQUUS
- b) Les COMEDA |
- c) PETRUS
- d) RUMEX

6. Les COMEDA :

- a) doivent payer à COQUUS tous les matériaux et les travaux effectués
- b) doivent payer à COQUUS la moitié des matériaux et des travaux effectués
- c) doivent payer à COQUUS seulement le prix des matériaux
- d) ne doivent rien payer à COQUUS

QCM :

1) Le fondement du droit civil et du droit universel :

- a) Le droit des gens (ius gentium) est le droit commun à tous les hommes.
- b) Le droit civil (ius civile) découle exclusivement de la raison naturelle (ratio naturalis).
- c) Les normes de droit des gens et de droit civil ne s'excluent pas mutuellement, mais se complètent. :
- d) Le droit civil (ius civile) est historiquement plus jeune que le droit des gens (ius gentium).

2) Le Corpus Iuris Civilis se composait :

- a) Des Sententiae de Paul.
- b) Des Institutes de Justinien.
- c) Des Regulae d'Ulpien.
- d) Du Codex de Gregorien.

3) Sont une source formelle de droit romain :

- a) Les lois (leges).
- b) Les édits des magistrats.
- c) Les réponses des jurisconsultes (responsa).
- d) Les constitutions impériales.

4) A propos du mariage :

- a) La capacité de discernement des futurs époux était une des conditions de validité du mariage.
- b) La polygamie était le principe, la monogamie l'exception.
- c) Le mariage était généralement précédé de fiançailles, lors desquelles le fiancé remettait un anneau à la fiancée.
- d) Dans le mariage cum manu, les biens des époux restaient séparés.

5) Les esclaves et les affranchis :

- a) L'esclave est une res nec mancipi. .
- b) Par l'affranchissement, l'esclave obtient la liberté et la citoyenneté romaine grevée de restrictions.

- c) L'esclave n'a pas de statut propre : il ne peut exercer de droits qu'indirectement, à travers son maître.
- d) Le maître ne répond pas de l'obligation contractée par l'esclave avec un tiers, lorsque l'esclave use du peculium mis à sa disposition par le maître.

6) La possession :

- a) La copossession était admise par principe en droit romain.
- b) Le créancier gagiste a la capacité de défendre sa maîtrise de fait par les interdicts possessoires.
- c) Le possesseur, dénué de titre de propriété sur la chose, est au bénéfice de l'action en revendication.
- d) La possession est maintenue *animo solo* sur un pâturage rendu inaccessible du fait de l'hiver.

7) L'usucapion (usucapio) :

- a) L'usucapion ne peut avoir pour objet une chose volée.
- b) La durée d'usucapion est la même pour les biens meubles et immeubles.
- c) Sont exclues d'usucapion uniquement les choses publiques (*res publicae*).
- d) L'élément subjectif de la bonne foi réside dans la conviction de ne violer le droit de personne.

8) Les servitudes :

- a) La création d'une servitude prédiiale dépend de la seule utilité.
- b) Une servitude prédiiale sur un fonds italique est une *res mancipi*.
- c) Sous Justinien, un citoyen romain peut acquérir une servitude par usucapion.
- d) Elles ne s'éteignent pas par le non-usage du droit pendant un an.

9) Quant aux modes d'acquisition originaire de la propriété :

- a) Les biens immobiliers abandonnés ne peuvent être acquis que par *occupatio*.
- b) Le fermier-locataire n'a pas le droit d'acquérir les fruits de la chose frugifère dont il s'occupe.
- c) Quand de fortes pluies déplacent un bloc de terre d'un fonds à un autre, il y a alluvion.
- d) Le possesseur de bonne foi n'acquière les fruits que par la cueillette.

10) La spécification (specificatio) :

- a) La spécification était un moyen d'acquisition de la possession exclusivement.
- b) Le spécificateur de mauvaise foi était assimilé à un voleur.
- c) Après la *specificatio*, le propriétaire de la matière n'avait plus aucune action.
- d) Elle a alimenté de vives controverses doctrinales relatives à la détention.

11) La source d'obligation :

- a) On comptait parmi les contrats réels (re contrahere) notamment le contrat de mandat.
- b) La stipulation était un contrat synallagmatique.
- c) Le gage était un contrat strict et bilatéral.
- d) L'enrichissement illégitime était considéré sous Justinien comme un quasi-contrat (obligatio quasi contraciui).

12) Le contrat de société (societas):

- a) Le contrat de société n'est pas nécessairement un contrat synallagmatique parfait.
- b) Le décès d'un associé est une cause de dissolution de la société.
- c) La société a une personnalité propre.
- d) L'apport des associés ne doit consister qu'en un travail ou une industrie.

13) Le contrat de vente (emptio-venditio) :

- a) Le vendeur ne pouvait vendre la chose d'autrui.
- b) Le vendeur devait procurer à l'acheteur la détention uniquement.
- c) L'achat d'un espoir (emptio spei) n'était pas admis en droit romain.
- d) Le contrat de vente était un contrat unilatéral synallagmatique.

14) La gestion d'affaires sans mandat (negotiorum gestio) :

- a) La gestion d'affaires sans mandat est une source d'obligation.
- b) Si le maître ne ratifie pas l'acte de gestion, le gérant devient le mandataire du maître.
- c) Avant de débiter son acte de gestion, le gérant n'a pas l'obligation d'intervenir.
- d) Comme le mandataire, le gérant peut interrompre à tout instant la gestion d'affaires sans mandat.

15) La responsabilité aquilienne :

- a) La loi du talion est toujours applicable dans la lex Aquilia.
- b) L'analyse par le juge de la faute et de l'illicéité constitue le raisonnement en droit.
- c) Le dommage doit relever tant d'une altération matérielle de la chose que d'une perte patrimoniale en découlant.
- d) La responsabilité aquilienne est, à l'origine, une responsabilité sans faute.

16) La responsabilité délictuelle :

- a) L'action pour vol permet toujours de réclamer une peine pécuniaire portant au sextuple de la valeur de la chose volée.
- b) Pour récupérer la chose volée elle-même, son légitime propriétaire peut intenter la condictio furtiva.
- c) Une injure relève cumulativement d'une atteinte à la dignité et à la réputation de la victime.

d) Par définition, le brigand n'use pas de la violence à l'égard de la victime lors de la soustraction du bien.